



TEXTE n° 570
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

7 décembre 2010

PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

garantissant la souveraineté du peuple en matière budgétaire.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi constitutionnelle, en première lecture.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 décembre 2010.

Le Président,
Signé : BERNARD ACCOYER

ISBN : 2-1113-2072-2



9 782111 320727

ISSN 1240 - 8468